

A close-up, low-angle shot of a white DJI drone controller. The controller is held by a hand, and the focus is on the top section. A prominent logo on the top surface reads "DOUZE DRONES" in blue, with a yellow and blue drone icon to its left. Below the logo, there are several control elements: a silver roller wheel, a button with a double vertical bar icon, and a silver antenna. The background is a blurred outdoor scene with green trees and a blue sky. The overall lighting is bright and natural.

**DOUZE
DRONES**

FORMATION PRO

Une formation unique pour les pilotes tous !



L'Objectif de la formation est de devenir : **Télépilote Professionnel au Pilotage et Cadrage par Drones**

La formation proposée se compose de cours à distance (via Zoom) pour la partie réglementation ainsi que de cours en extérieur pour la pratique.

La formation est organisée sur 6 jours :

- 3 lundis et 3 vendredis consécutifs (du même mois)
- ou 6 jours consécutifs (de mercredi à mercredi)

Durée : 6 jours / 45h / Une nouvelle session tous les mois

Tarif : 2 390 € TTC (non-soumis à la TVA)

Prérequis : Avoir 16 ans révolus, savoir parler, lire et écrire le français.

Adresses :

Partie Réglementation : n'importe où, du moment que vous avez votre PC et une connexion internet (et de quoi faire du café).

Partie Pratique : Dans le Parc des Sports de Sucy-en-Brie (dans le 94).



Le Parc est accessible au PMR et se situe à 5 minutes en voiture de la gare de « Sucy-Bonneuil » (RER A).



Votre formateur peut venir vous chercher à la gare si besoin.

Nous avons un accord à l'année avec la préfecture du 94 afin d'utiliser le Parc de Sucy-en-Brie pour nos formations.





CONTENU DE LA FORMATION :

- 22,5h de pratique en extérieur,
- 22,5h de cours et d'exercices sur la réglementation ainsi que sur les procédures opérationnelles et administratives,

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Supports de cours et fiches résumés (en pdf),
- Des vidéos explicatives pour s'y retrouver dans les procédures,

MOYENS MATERIELS :

- Drones DJI MINI 2 et DJI AIR 2S.

NOS ATOUTS :

- 4 élèves maximum lors des journées de pratique en extérieur,
- Nos multiples supports pédagogiques,
- Tous les conseils sur la réalisation : en plus du pilotage, vous serez capable de conseiller votre client (et le réalisateur si ce n'est pas vous) sur les différents traveling possibles,
- Le suivi post-formation : nous envoyons en moyenne un e-mail tous les trimestres sur les évolutions de la réglementation, ainsi que d'autres actualités que nous jugeons pertinentes pour votre métier de droniste professionnel.





PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

	MODULES	OBJECTIFS
JOUR 1 PRATIQUE	Apprentissage des mouvements de bases avec le drone (décollage, atterrissage, travelling).	Savoir piloter un drone en toute sécurité.
JOUR 2 VISIO	Présentation des généralités de la réglementation drone en France. Présentation des procédures opérationnelles principales.	Connaître les bases de la réglementation drone en France. S'initier aux procédures à suivre en tant que futur télépilote pro.
JOUR 3 PRATIQUE	Apprentissage des mouvements techniques (POI) et utilisation de la caméra.	Être capable de réaliser des prises de vue par drone livrables à un client.
JOUR 4 VISIO	Exploration des cas particuliers de la réglementation drone en France. Exploration des procédures opérationnelles spécifiques et rares.	Connaître tout les pans de la réglementation drone française. Savoir réaliser toutes les procédures en tant que télépilote pro.
JOUR 5 PRATIQUE	Renforcement des acquis. Ce dernier jour de pratique en extérieur permet de se rassurer sur ses propres capacités.	Réaliser une dernière fois tous les traveling possibles avec le formateur, afin d'être parfaitement serein pour sa première mission en tant que télépilote professionnel.
JOUR 6 VISIO	Dernière révision de la réglementation drone en France et en Europe. Récapitulatif des procédures opérationnelles et administratives à respecter en tant que pro.	Maîtriser toutes les procédures administratives et opérationnelle inerrante au métier de télépilote.





COMPÉTENCES ACQUISES :

A la fin de votre formation vous saurez :

- Piloter un drone !
- Préparer un vol (machine et mission),
- Déposer une demande à la préfecture,
- Lire une carte aéronautique,
- Choisir les meilleurs points de décollage possibles,
- Effectuer des prises de vues en toute sécurité,
- Entretien votre drone,

EXAMEN FINAL :

Le dernier jour de la partie pratique de la formation, se déroulera un examen final portant sur la réglementation ainsi que sur vos capacités à piloter un drone en toute sécurité.

Les 2 jurés noteront vos exploits, à partir de 75% de bonnes réponses (comme au CATT), vous obtiendrez votre attestation pratique.



UNE FORMATION RECONNUE :

Le contenu de la formation est en accord avec les exigences de la DGAC.

A la fin de la formation vous sera remis une Attestation d'Aptitude, validant vos compétences à piloter un drone en toute sécurité.

/!\ IMPORTANT : Afin de devenir télépilote de drone professionnel, il vous faut nécessairement les 2 documents suivants :

- Le **diplôme théorique de la DGAC** (le CATT, Certificat d'Aptitude Théorique de Télépilote),
- L'**attestation d'aptitude pratique** (que vous recevez après avoir suivi notre formation pro),

Vous pouvez passer l'un avant l'autre (et vice-versa), ils sont tous les deux à durée illimitée et totalement indépendants.



Nous faisons tout notre possible pour rendre nos formations accessibles aux personnes handicapées.

Tous les lieux que nous choisissons pour nos formations sont accessibles aux PMR.

Pour toutes questions sur ce sujet, vous pouvez contacter Sabri EL FANI, notre référence handicap :



06 74 63 29 03

hello@douzedrones.fr



PLUSIEURS FINANCEMENTS SONT POSSIBLES

Tout dépend de votre statut !

- **JRI, pigiste ou intermittent :**

On vous invite à toquer à l'AFDAS.

- **Auto-entrepreneur :**

Demandez nous, on a un document spécial pour vous permettre de trouver facilement le nom de votre OPCO*.

Note : à condition d'être à jour des versements URSSAF, cela va sans dire.

- **Salarié :**

Sachez que votre entreprise peut aussi faire appel à son OPCO pour vous financer la formation.

Au final, ce n'est même pas elle qui va payer. C'est fou !
Rapprochez vous de votre manager, votre DRH, le service compta ou Thérèse de l'accueil (elle sait tout sur tout, celle-là), pour en savoir plus et remettre votre projet sur le dessus de la pile.

- **Chef d'entreprise (SAS, SARL, etc) :**

Le mieux est de demander à votre comptable à quel OPCO vous cotisez ou bien de regarder sur un reçu URSSAF.

Vous pouvez aussi nous envoyer votre code NAF, afin que l'on enquête de notre côté pour savoir auprès de quel OPCO vous cotisez.

- **Tous les statuts :**

Via le CPF**.



* Les OPCO sont des Opérateurs de Compétences, c'est eux qui collectent la taxe formation (0,1%) tous les ans et la redistribue sous forme de financement de formations.

** Nous sommes partenaire de la société DRONE ON AIR, qui nous permet de bénéficier de son habilitation RS5325 : Pilotage et prise de vue aérienne professionnelle par drone.



DOUZE DRONES

15 rue des Halles
75001 PARIS 1

NDA : 117 561 967 75
Exploitant Drone : ED2901
SIREN : 893 755 447

www.douzedrones.fr

**Pour toutes questions, nous vous
invitons à contacter Sabri EL FANI,
notre référent Qualité, Pédagogique
et Handicap :**

**06 74 63 29 03
hello@douzedrones.fr**